

RENTREE SCOLAIRE - ANNEE 2021-2022

RENTREE :

Nous ne savons pas encore quel sera le protocole sanitaire en vigueur à la rentrée. C'est pourquoi, afin d'éviter des flux trop importants d'élèves à l'intérieur de l'établissement, nous sommes dans l'obligation d'étaler un peu nos heures de rentrée :

CLASSES PRIMAIRES

JEUDI 2 SEPTEMBRE 2021

8h30 : Ouverture du portail

8h45 : Rentrée des élèves de CP et CE1

9h15 : Rentrée des élèves de CE2 et CM1

14h00 : Rentrée des élèves de CM2

Les élèves du dispositif ULIS rentrent en même temps que leur niveau d'inclusion

CLASSES MATERNELLES

Afin de faciliter l'intégration des élèves de petite et toute petite sections, l'accueil des élèves se fera sur plusieurs jours

JEUDI 2 SEPTEMBRE 2021

10h00 : GS et MS enfants nés en 2016 et 2017

10h30 : PS enfants nés en 2018

LUNDI 6 SEPTEMBRE 2021

8h30 : TPS : enfants nés en 2019

FOURNITURES SCOLAIRES : Comme l'an passé, seules les fournitures "consommables" (cahiers) seront remises à la rentrée par le maître de la classe. Le prix des fournitures sera porté sur la facture annuelle. **Pour les autres fournitures, merci de consulter les listes par niveau jointes à cet envoi. Prévoir un cartable de grande taille pouvant contenir un classeur, une trousse.**

En début d'année scolaire, chaque maître pourra éventuellement demander quelques fournitures complémentaires.

ÉCOLE DIRECTE : Chaque famille de l'établissement possède un code d'accès à Ecole directe. Cette application, facile d'utilisation vous permet d'envoyer des messages à l'école ou aux enseignants, de visualiser des documents (certificats de scolarité, factures). Elle vous permettra également d'inscrire ou de désinscrire vos enfants à la restauration scolaire et à l'accueil périscolaire. **Les nouvelles familles recevront avant la rentrée leurs codes d'accès.** Si vous avez perdu vos codes d'accès, il faudra les redemander à l'école.

REPARTITION DES CLASSES :

Les classes de l'école seront réparties de la façon suivante / 5 classes maternelles et 10 classes primaires

- Classe maternelle tout-petits / petits
- Classe maternelle petits / moyens
- Classe maternelle petits / moyens
- Classe maternelle moyens /grands
- Classe maternelle grands
- C.P.
- C.P./C.E.1
- CE1
- C.E.1./CE2
- C.E.2.
- C.E.2./CM1
- C.M.1.
- C.M.1
- C.M.2
- C.M.2
- DISPOSITIF ULIS ECOLE
- Classe d'adaptation ouverte

Le jour de la rentrée, les listes des classes avec le nom des enseignants seront affichées dans la cour, l'appel des élèves de primaire sera fait dans la cour selon les horaires indiqués. Ce jour là, les parents des élèves de primaire seront autorisés, de manière exceptionnelle à accompagner leur enfant dans la cour. Les élèves de maternelle seront accueillis directement dans leur classe .

L'accueil périscolaire (étude et garderie) ainsi que la cantine fonctionneront dès le jour de la rentrée. Les inscriptions définitives se feront à l'aide des documents qui seront remis à votre enfant à la rentrée .

HORAIRES HABITUELS DE LA CLASSE :

L'horaire officiel de la classe est de 24h hebdomadaires, réparties sur 4 jours soit :

Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi

Matin : début ; 08h30

Fin : entre 11h30 et 11 h 4 (selon la classe) -

Après-Midi : début 13 h 45

Fin entre 16h30 et 11 h45 (selon la classe)

Merci de respecter ces horaires. Nous constatons trop de retards systématiques

Un accueil périscolaire est proposé : le matin de 7h30 à 8h30 , Le soir de 16h45 à 18h30

. HEURES D'OUVERTURE DE LA PORTE / PARKING des BUTTES :

Le Portail des Buttes ferme à 8h30 précises.

matin :		après-midi :	
de 8 h 20	à 8 h 30	de 13 h 35	à 13 h55
de 11 h 30	à 12 h10	de 16 h 30	à 17 h 10

En dehors de ces heures d'ouverture, vous devrez passer par la porte située sur le Faubourg Saint-Nicolas.

Nous rappelons aux parents des élèves de primaire, qu'à l'exception du jour de la rentrée, ils doivent déposer et venir rechercher leur enfant au portail.

A NOTER.....

Pendant l'été, l'école sera fermée du 16 juillet au soir au 19 août au matin

Afin de nous permettre de tenir nos fichiers à jour, merci de bien vouloir signaler par écrit ou par courrier électronique tout changement d'adresse, de téléphone ou de situation de famille pouvant intervenir en cours d'année.

Nous vous souhaitons à tous un très bel été.

Catherine MONNIN

